



Saint-Julien Vous Parle

BULLETIN MUNICIPAL

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JULIEN LORS DES SÉANCES ORDINAIRES TENUES LE 8 AOÛT ET LE 12 SEPTEMBRE 2011

AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES

Le conseil approuve le paiement des dépenses selon le rapport des transactions émis pour la période 07, totalisant 191 330,29 \$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 26 à 30, totalisant 14 593,00 \$. Le conseil approuve également le paiement des dépenses selon le rapport des transactions émis pour la période 08, totalisant 22 901,64 \$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 31 à 34, totalisant 9 756,00 \$.

VIRAGE INFORMATIQUE

AJOUT D'ORDINATEUR – RÉSEAU 2 POSTES

La municipalité a besoin d'un ordinateur additionnel, lequel servira de serveur. Les coûts approximatifs pour le nouvel ordinateur 2 000 \$, l'installation 1 000 \$ et la licence annuelle 745 \$.

COLLOQUE ANNUEL ZONE DE L'ADMQ

La municipalité de Saint-Julien autorise Réjean Gouin, le secrétaire-trésorier et directeur général à participer au colloque annuel de l'association des directeurs municipaux de la zone Lotbinière-Appalaches, les 20 et 21 octobre prochains, à St-Agapit. Les frais d'inscription de 100\$ soient payés par la municipalité ainsi que les frais de repas, d'hébergement et de déplacement.

SOUSCRIPTION

ACTIVITÉS SPORTIVES OU AUTRES

La municipalité de Saint-Julien paie les surprimes pour ses contribuables pour les inscriptions à des activités sportives ou autres sur preuve de facture au prorata des demandes ne dépassant pas 500 \$ le montant total prévu au budget. Veuillez faire parvenir les factures à la municipalité au plus tard le 30 novembre 2011. Les montants autorisés vous seront versés le 5 décembre 2011.

COMMANDITE POUR L'ENCAN DES ÂMES

La municipalité de Saint-Julien commandite la Fabrique de Saint-Julien pour l'Encan des Âmes pour un montant de 100\$. Ce montant a été prévu au budget.

SOUSCRIPTION 2011

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

La municipalité de Saint-Julien attribue un montant de 500\$ au comité Action Sports & Loisirs pour la fête de Noël des enfants. Cette souscription a été prévue au budget.

TAXES IMPAYÉES

Le Conseil municipal de Saint-Julien envoie par poste certifiée ou par huissier la demande de paiement aux contribuables qui ont des montants dus de 2 ans et plus et le Conseil municipal de Saint-Julien mandate Luc Ouellette avocat pour la collection des taxes impayées de certains contribuables.

SUBVENTION ACCORDÉE AMÉLIORATION RÉSEAU ROUTIER 2011 ET OCTROI DE CONTRAT

Une aide financière de 35 000 \$ du député de Frontenac M. Laurent Lessard est accordée à la municipalité de Saint-Julien pour des travaux de surfacage d'asphalte sur le chemin Gosford. Les prix avant taxes reçus suite à l'appel d'offres sur invitation sont les suivants :

- Pavage Centre Sud 1,04 \$ du pied carré
- Laflamme Asphalte 1,80 \$ du pied carré

La municipalité accepte la subvention et mandate Pavage Centre Sud pour ces travaux. Pavage Centre Sud exécutera les travaux de surfacage d'asphalte sur le chemin Gosford sur une longueur de 474 mètres en direction est à partir du village pour un total 32 500 \$ taxes en sus.

FORMATION (LE CODE D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX)

La municipalité autorise Réjean Gouin, directeur général, à participer à la formation (Le code d'éthique des employés municipaux) offert par l'ADMQ, une formation de trois heures, le 3 novembre 2011 à Saint-Ferdinand. Les frais d'inscription de 130 \$ plus taxes soient payés par la municipalité ainsi que les frais de déplacement.

LES AVIS PUBLICS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

MRC DES APPALACHES MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN

Aux personnes et organismes intéressés,

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le règlement numéro 323, amendant le règlement de zonage numéro 243 est entré en vigueur le 30 septembre 2011 suite à l'émission du certificat de conformité émis par la secrétaire trésorière de la M.R.C. des Appalaches.

Une copie du règlement numéro 323 est disponible pour consultation au bureau du soussigné, 787, Chemin de Saint-Julien, municipalité de Saint-Julien, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 14 heures 30.

Donné à la municipalité de Saint-Julien,
ce 30 septembre 2011.

Réjean Gouin
Directeur général, secrétaire-trésorier

MRC DES APPALACHES MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN

Aux personnes et organismes intéressés,

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le règlement numéro 324, amendant le règlement de construction numéro 244 est entré en vigueur le 30 septembre 2011 suite à l'émission du certificat de conformité émis par la secrétaire trésorière de la M.R.C. des Appalaches.

Une copie du règlement numéro 324 est disponible pour consultation au bureau du soussigné, 787, Chemin de Saint-Julien, municipalité de Saint-Julien, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 14 heures 30.

Donné à la municipalité de Saint-Julien,
ce 30 septembre 2011

Réjean Gouin
Directeur général, secrétaire-trésorier

MRC DES APPALACHES MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN

Aux personnes et organismes intéressés,

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le règlement numéro 325, amendant le règlement numéro 245 relatif à l'émission des permis et des certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction est entré en vigueur le 30 septembre 2011 suite à l'émission du certificat de conformité émis par la secrétaire trésorière de la M.R.C. des Appalaches.

Une copie du règlement numéro 325 est disponible pour consultation au bureau du soussigné, 787, Chemin de Saint-Julien, municipalité de Saint-Julien, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 14 heures 30.

Donné à la municipalité de Saint-Julien,
ce 30 septembre 2011.

Réjean Gouin
Directeur général, secrétaire-trésorier

MRC DES APPALACHES MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN

Aux personnes et organismes intéressés,

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le règlement numéro 326 établissant les tarifs des permis et certificats est entré en vigueur le 30 septembre 2011.

Une copie du règlement numéro 326 est disponible pour consultation au bureau du soussigné, 787, Chemin de Saint-Julien, municipalité de Saint-Julien, du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 14 heures 30.

Donné à la municipalité de Saint-Julien,
ce 30 septembre 2011.

Réjean Gouin
Directeur général, secrétaire-trésorier

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU COMITÉ DIVERSIFICATION SECTEUR SUD

La Municipalité a acheté les immeubles situés aux 791 et 793 du Chemin de Saint-Julien. Par ces achats, la municipalité veut : améliorer la propreté et la sécurité de la zone municipale, de ses résidents et visiteurs, augmenter la superficie de plancher que la municipalité nécessite pour ses activités actuelles et futures, offrir certains de ces locaux à différents organismes sociaux et culturels qui s'organisent dans la municipalité dont le projet de Coopérative de solidarité de Saint-Julien.

La municipalité veut que ces immeubles servent, entre autres à assurer la pérennité du projet carrefour St-Julien et de locaux à vocation sociale. L'acquisition des ces immeubles s'est inscrit dans le plan de développement économique que la Municipalité a déposé auprès du MAMMROT. La Municipalité veut connaître l'état réel des ces bâtiments pour connaître les coûts de rénovation et de restauration de ces bâtiments. La Municipalité veut connaître de façon précise ses besoins de locaux et ceux de ses partenaires municipaux.

La municipalité de Saint-Julien demande une subvention de 14,392 \$ dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) du secteur sud pour retenir les services de la firme d'architectes Gagné & Vachon en fonction de l'offre de service que cette firme a déposée à la Municipalité le 9 septembre 2011.

POUR LES ARTISTES CONCOURS D'ŒUVRES D'ART

C'est avec le même élan du cœur qu'il met dans sa peinture que l'artiste de Disraeli, Serge Nadeau, a accepté de parrainer la 9^e édition du Concours d'œuvres d'art du Musée Marius-Barbeau. Les artistes en arts visuels de la MRC des Appalaches sont invités à participer à ce concours qui se déroule sous le thème très inspirant « *Donne-moi ta couleur* ».

Le concours organisé par le Musée Marius-Barbeau, le CLD Robert-Cliche et les Caisses Desjardins prend à nouveau de l'ampleur. Après la MRC des Appalaches en 2010, c'est au tour des régions de Lotbinière et Bellechasse de se joindre à l'organisation qui rallie aussi les trois MRC de la Beauce et celle des Etchemins.

Compte tenu du nombre d'artistes interpellés par cette nouvelle édition, chacune des sept MRC procédera à une présélection de 15 œuvres en vue de l'exposition régionale au printemps 2012 et des prix décernés par le jury et le public. Un montant total de 8 300 \$ sera distribué parmi vingt gagnants. Comme par le passé, chaque MRC fera l'acquisition, pour un montant de 500 \$, de l'œuvre gagnante du *Grand Prix du jury* pour son territoire. Quant au prix *Coup de cœur* déterminé par vote populaire, il sera acheté par le CLD, pour une valeur de 500 \$. En 2011, les prix du jury et du public pour la MRC des Appalaches ont été remportés par deux artistes de Disraeli, Jacynthe Bourgault et J. Michel Poulin.

Les artistes résidant dans la MRC des Appalaches devront déposer leurs œuvres les 16 et 17 janvier 2012 à la Maison de la culture de Thetford. Ils doivent au préalable s'inscrire auprès du CLD Robert-Cliche, au plus tard le 9 décembre 2011, par la poste en remplissant le formulaire ou en ligne au www.concours-art-ca.blogspot.com dans la section inscription. Aucune inscription ne sera acceptée au-delà de cette date. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Louise Nadeau 418 338-2188, poste 234, ou par courriel à ruraladjoint@regionthetford.com.

Rencontre d'information le 26 octobre à Thetford Mines

Le parrain de l'événement, Serge Nadeau, présentera une conférence sur la thématique, « *Donne-moi ta couleur* » le mercredi 26 octobre à 19 h à la Station des arts de Thetford Mines, au 262 rue Notre-Dame Ouest. Ce sera aussi l'occasion de faire connaître les modalités de participation et les changements apportés au concours.

COMPENSATION INTERNET HAUTE VITESSE

Pour avoir le droit à votre compensation, vous devez faire parvenir votre facture d'installation à la municipalité. L'émission des prochains chèques est le 4 novembre. Avec Beauce sans fil vous avez le droit à un remboursement maximum de 160 \$.

TROUVEZ NOUS
SUR LE WEB:
WWW.ST-JULIEN.CA

SECRETARIAT
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H30 À 14H30

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien (Québec)
G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295

Télécopie : 418-423-2384

Messagerie : municipalite@st-julien.ca

Réjean Gouin, secrétaire-trésorier / directeur général

PERMIS

Robert Masson, Inspecteur en bâtiment et
en environnement

Téléphone : 418-423-7031

Courriel : inspecteurbatiment@st-julien.ca

Permis en ligne sur notre site internet
sous l'onglet "Services en ligne".

OFFRE DE SERVICE

pour entretien
ménager avec
expérience et
bonne référence.
Contactez France
(418) 423-2372
(418) 332-9942

**BOIS DE
CHAUFFAGE**
À vendre
Contactez Daniel
418 423-1140

ATELIER D'IMPROVISATION

ATELIER D'IMPROVISATION ANIMÉ PAR ROBERT
BROUILLETTE EN COLLABORATION AVEC LE COMITÉ DES
LOISIRS DE ST-JACQUES

ENDROIT: Salle municipale de St-Jacques-le-Majeur

PRIX: 60\$ pour 4 ateliers

DATES: Vendredi - 21 octobre 2011 - 19h à 21h

Vendredi - 11 novembre 2011 - 19h à 21h

Vendredi - 2 décembre 2011 - 19h à 21h

Vendredi - 16 décembre 2011 - 19h à 21h

ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES: Bonne humeur, sens de l'humour,
écoute, plaisir d'improviser avec d'autres.

INSCRIPTION ET INFOS : 418-449-1531

BIENVENUE SAINT-FORTUNAT ET SAINT-JULIEN

ENCAN DES ÂMES

L'Encan des Âmes aura lieu vendredi
le 14 octobre à 20h00 au centre
communautaire. Pour les objets
lourds, les objets que vous voulez
donner, contacter Gaston au
423-2358, il se fera un plaisir de les
ramasser.

LES SALLES

Vous cherchez une salle pour un
événement spécial? Les salles du
centre communautaire de Saint-Julien
vous offrent la solution parfaite et à
un prix abordable. La grande salle se
loue à 100\$ et la petite 75\$.

VOIRIE

Éric Faucher

Inspecteur en voirie

Téléphone : 418 332-5686

inspecteurvoirie@st-julien.ca

FOURRIÈRE MUNICIPALE RESPONSABLE :

Robert Masson

Téléphone: 418-423-4402

Cellulaire: 418-333-2647

Service offert 7 jours et 24h

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale
du Canada, 2004
Bibliothèque nationale
du Québec, 2004
ISSN 1712-5502

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS AUTOMNE 2011

Déjeuners-conférences durant lesquels divers sujets
d'intérêt sont traités par des conférenciers. Pour
connaître les lieux et les tarifs des activités : Tél. : 418-
338-8591 poste 296 Courriel : maroy@cua.qc.ca

LA VOIX DES AÎNÉS

Chantale Masson-Bourque, Professeure émérite

Mardi 18 octobre 2011

SPIRITUALITÉ AMÉRINDIENNE

Charles Beaudry, Anthropologue-archéologue

Mardi 15 novembre 2011

LES VINS DU NOUVEAU MONDE

Michel Jaques, Sommelier
professionnel

Mardi 13 décembre 2011

HORAIRE DU CACI

Jeu. 18h30 à 21h30

Ven. 18h30 à 21h30

Sam. 13h00 à 16h00

Dim. 10h00 à 12h00

CACI

Tel. 418-423-3410

Courriel: caci@st-julien.ca

Responsable du CACI:

Yannick Gouin

Tél. 418-423-4506

Courriel: yannickgouin@hotmail.com

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Jeu. 18h30 à 21h30

Ven. 18h30 à 21h30

Sam. 13h00 à 16h00

Dim. 10h00 à 12h00

Responsable de la Bibliothèque :

Yolande Poirier

Tél. 418-423-3410

Courriel:

bibliotheque@st-julien.ca

CENTRE
UNIVERSITAIRE
DES APPALACHES